DLP 21-5-63 210246

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

1er Supplément au bulletin N° 32 de Mai 1963

16 Mai 1963

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Au nord et au nord-ouest d'une ligne: St Bonnet le Chateau, Annonay, Romans, Clelles, St Jean de Maurienne, Sallanches, St Gingolph, dans les seules situations où se présentent habituellement les premiers foyers de la maladie, traiter dès réception.

BLACK-ROT - Ne poursuivre les traitements à 8 - 10 jours d'intervalle que sur les vignes avoisinant les parcelles abandonnées.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol de 1ère génération est encore faible, attendre pour traiter un avis ultérieur.

INFORMATIONS

ARAIGNEES ROUGES - Enrayer toute pullulation par des traitements appropriés.

PYRALE (zones infestées) - Les chenilles ont déjà atteint une certaine taille et il est urgent d'appliquer un traitement là où celà n'a pas encore été fait. On utilisera un produit à base de parathion ou, si le temps est frais, de D.D.T. à 100gr/hl de matière active.

OIDIUM (cépages sensibles) - Sur les cépages sensibles, appliquer dès maintenant les premiers traitements qui devront être renouvelés à intervalles de 10 à 15 jours tant que les conditions climatiques resteront favorables à la maladie.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES - Au nord et au nord-ouest de la ligne précisée au chapitre "Mildiou de la vigne", traiter dès réception toutes les parcelles qui n'ont pas reçu de traitement depuis le 8 mai. Dans tous les autres cas, s'en tenir aux conseils du bulletin du 7 mai.

CARPOCAPSE - Le 1er traitement devra être appliqué entre le 20 et le 23 mai dans les régions 131, 132, 133, 142 et 152. Dans les autres régions, attendre un avis ultérieur.

TORDEUSE ORIENTALE SUR PECHER - En pépinières appliquer le 1er traitement dès réception.

INFORMATIONS

MALADIES ET RAVAGEURS A SURVEILLER:
- Oïdiums du pommier et du pêcher
- Pucerons (verts du pommier, du pêcher et du prunier, cendré du poirier) - Psylle du Poirier
- Araignées jaunes et rouges
- Tordeuses diverses sur fruitiers à pépins
- Hyponomeute (régions froides)

LYDA DU PECHER (fausse chenille verte) ET DU POIRIER (fausse chenille orangée), TENTHREDE LIMACE du poirier (fausse chenille noire gluante) - Contre ces ravageurs du feuillage, appliquer dès apparition des premières larves un traitement à l'aide d'un des produits suivants: D.D.T. à dose double des doses usuelles, parathion (à température supérieure à 18°), Mevinphos, Roténone.

P360

THRIPS SUR CERISIER - On constate actuellement une attaque très importante de cet insecte sur de nombreuses plantations; sa présence se traduit par de petites taches anguleuses décolorées ou jaunâtres qui provoquent une légère frisure de la feuille.

Appliquer dès constatation de dégâts un traitement au parathion à 20gr/hl de matière active.

CULTURES DIVERSES

Parasites à surveiller:
- Altises de la betterave (produits de la rubrique "méligèthe")
- Doryphore: surveiller les pontes et traiter dès que les éclosions seront nombreuses
- Anthracnose et Didymella du framboisier: maintenir la même cadence de traitements.

CLIMATOLOGIE — QUEL ETE AURONS-NOUS ?

On a pu lire récemment dans la presse qu'après l'hiver exceptionnellement rigoureux que nous avons connu, l'été 1963 serait extrêmement chaud. Certains ont même avancé les dates des plus fortes chaleurs. Si la statistique, sur ce dernier point, permet en s'appuyant sur plus d'un siècle d'observations, de prévoir, avec une certitude encore très faible, les périodes qui seront plus chaudes et celles qui seront plus fraiches, la même statistique dément formellement la possibilité de prévoir le caractère général de chaleur ou de fraicheur de l'été.

Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le tableau indiquant le caractère général des étés qui ont succédé aux hivers les plus rigoureux depuis un siècle (série 1°-) ainsi que de ceux qui ont suivi les hivers nettement plus froids que la normale sans entrer dans la catégorie des hivers rigoureux cités dans notre bulletin du 2 mars dernier (série 2°-).

1°- Hivers rigoureux		2°- Hivers froids	
Année	Caractère de l'été	Année	Caractère de l'été
1871	normal	1864	Normal
1872	frais	1868	normal
1880	normal	1876	normal
1891	très frais	1881	très chaud
1893	chaud	1888	très frais
1895	normal	1907	frais
1917	frais	1909	très frais
1929	normal	1918	normal
1940	très frais	1932	normal
1941	frais	1934	chaud
1942	normal	1939	très frais
1956	très frais	1945	très chaud
1963	?	1954	frais

Il semble même que la fréquence des étés frais ou très frais dépasse (notamment dans la 1ère colonne) la fréquence normale de ce genre d'étés.

On ne trouve dans tout ce tableau que 4 étés chauds ou très chauds pour 26 années, alors que pour les 74 autres années à hivers normaux ou doux on en trouve 16 (1870, 1884, 1904, 1911, 1921, 1923, 1928, 1935, 1943, 1944, 1947, 1949, 1950, 1952, 1959) soit une fréquence relative sensiblement plus élevée.

Une telle étude est loin de prouver la moindre probabilité en faveur d'un été 1963 très chaud et même si elle plaide plus nettement pour un été frais, l'absence de relation vraiment nette entre les deux phénomènes ne permet pas de se prononcer dans ce sens plutôt que dans l'autre.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX